

ADHESION SAISON 2023-2024

Email: judo.st.priest@gmail.com

Web: <http://judo-club-saint-priest.fr>

Téléphone: 0678771875

Gymnase François Arnaud

69800 Saint-Priest



Judo club de St Priest

Respect - Honneur - Maîtrise de soi - Courage

Photo

NOM (enfant) :			PRENOM (enfant) :		
DATE NAISSANCE :			SEXE : <input type="radio"/> Masculin / <input type="radio"/> Féminin		
ADRESSE :					
Tél de :			Tél de :		
Email :					
AUTORISATION PARENTALE					
Je soussigné (e), M(me) _____ responsable légal du pratiquant, autorise, le cas échéant, et à l'occasion de tout entraînement, cours, stage ou déplacement effectué au cours de la saison, tout établissement hospitalier dans lequel mon enfant aura été transporté, à pratiquer tous les examens nécessaires à l'établissement du diagnostic, ainsi que le responsable du Judo Club de Saint-Priest à faire sortir mon ou mes enfant(s) du centre hospitalier après réalisation des soins et avec l'accord du médecin si nécessaire. Le N° de Sécurité Sociale à utiliser est le :					
Fait le :			à Saint-Priest		Signature :

COTISATION ANNUELLE / - 18 ans		
Cours au gymnase François Arnaud :		
Cours enfant JUDO : 1 cours / semaine <input type="checkbox"/>	180 €	
Cours enfant JUDO - JUJITSU : 2 cours et + / semaine <input type="checkbox"/>	220 €	
Cours ado-adultes (+ 14 ans) JUDO - prépa. grade - JUJITSU - TAISO <input type="checkbox"/>	240 €	
DONT Licence FFJDA saison 2023/2024 41 € la licence (adhésion FFJDA assurance comprise) donne aussi accès à toutes les inscriptions extranets (stages compétitions.....)		
Réduction pour 2 ^{ème} personne inscrite et plus		
Réduction autre :		
DIVERS BOUTIQUE : Passeport Judo, tee-shirt club, écusson club		
TOTAL		

Cadre Réserve à la gestion:

Droit à l'image autorise oui non

Vie du club / souhaite participer oui non

Formulaire de licence

Certificat médical date : _____

Et ou questionnaire santé

- Règlement

- par chèques :
- en espèces :
- carte MRA :
- autres

DROIT A L'IMAGE

Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique, conformément à la loi «informatique et libertés» du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27/04/2018. Ce droit s'exerce auprès du secrétariat du club. J'autorise le judo-club de Saint-Priest à diffuser des photos prises lors des activités au sein du club ou en compétition sur son site internet et autre réseau en ligne, et par affichage au judo-club.

OUI NON

VIE DU CLUB

L'association Judo Jujitsu de St Priest recherche des personnes intéressées pour participer à la vie du club (organisation et participation aux animations,...). En tant qu'adhérent ou parent d'adhérent, seriez-vous prêt à vous investir dans le club.

OUI NON

CONDITIONS D'ACCES AU TATAMIS - ENFANT

Nous rappelons que l'accès au tatami sera interdit à partir du mois d'octobre aux enfants inscrits n'ayant pas fourni tous les documents demandés et n'ayant pas effectué le règlement (après le(s) cour(s) d'essai(s) sauf cas exceptionnels négociés au préalable avec les responsables de l'association du judo club de Saint-Priest). Le licencié devra présenter le certificat médical avec la mention : « Apte à la pratique du judo y compris en compétition » ou l'attestation datée signée du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif, en cas de renouvellement.

REGLEMENT INTERIEUR et CODE MORAL DU JUDO

Un règlement intérieur vous a été donné pour la saison afin de nous aider au bon déroulement des cours. L'adhésion vaut acceptation de ce règlement. Le code moral est un guide de bonne conduite du judoka, il sera lu régulièrement.

VESTIAIRES / TOILETTES ET HYGIENE

Les vestiaires sont communs à toutes les disciplines et ils ne sont pas sécurisés. Nous conseillons aux parents, aux accompagnants des enfants et aux enfants autonomes **de ne rien laisser de valeur dans les vestiaires**. Veuillez garder les vestiaires toujours propres (poubelles à disposition).

Le judo se pratique avec le port **d'un judogi (kimono de judo) exclusivement blanc**.

Le judo club de Saint-Priest propose à la vente des judogis neufs ou d'occasion (en fonction du stock disponible).

Sur les tatamis la pratique sportive se fait pieds-nus. **Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés courts et propres**. En cas de verrues plantaires, une chaussette sera autorisée sur le(s) pied(s) porteur(s). Les toilettes

sont dans le couloir et l'accès se fait avec toutes les autres disciplines. Il est déconseillé de s'y rendre pieds-nus. Pensez à prendre une paire de tongs, claquettes, croques ou zoris pour y accéder rapidement.

De manière générale, les pratiquants, pour se déplacer entre le tatami les vestiaires ou les toilettes doivent être chaussés.

Il est aussi très vivement conseillé **d'avoir une bouteille d'eau au bord du tatami**.

Nom, Prénom (du représentant légal):

déclare avoir lu et accepté les conditions d'inscription ainsi que le règlement intérieur et le code moral du judoka.

Date :

Signature :